



MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

NUMERO DE PUBLICATION : 1013265A7

NUMERO DE DEPOT : 2000/0077

Classif. Internat. : A63C A63G

Date de délivrance le : 06 Novembre 2001

---

Le Ministre des Affaires Economiques,

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d'invention, notamment l'article 22;

Vu l'arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d'invention, notamment l'article 28;

Vu le procès verbal dressé le 01 Février 2000 à 11H30 à l'Office de la Propriété Industrielle

## ARRETE:

ARTICLE 1.- Il est délivré à : MORIAME Guy  
Pietquin 16, B-5060 KEUMIEE(BELGIQUE)

un brevet d'invention d'une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : RECIPIENT PERMETTANT LA FABRICATION D'UNE GLISSOIRE ARTIFICIELLE.

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l'invention, sans garantie du mérite de l'invention ou de l'exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeur(s).

Bruxelles, le 06 Novembre 2001  
PAR DELEGATION SPECIALE :

L. WUYTS  
CONSEILLER

**DESCRIPTION****Réceptacle permettant la fabrication d'une glissoire artificielle.**

5 Cette glissoire artificielle se caractérise par un réceptacle constitué d'un assemblage de feuilles en matière caoutchoutée ou plastifiée.

Ce réceptacle est constitué d'une base rectangulaire, ayant des pans de côtés rabattables.

10

Pans et base peuvent être assemblés par soudage, collage, ou autre moyen d'assemblage. Ils peuvent être joints à l'aide d'une toile de texture quelconque caoutchoutée ou plastifiée.

15 Les pans de côtés seront rabattables de manière à former plus ou moins un angle droit avec la base, l'arête de ces pans peut avoir différentes formes (droit, accordéons, lignes brisées, arc de cercles, ...).

20 L'ensemble (base + pans à +/- 90°), forme un réceptacle rectangulaire hermétique, pouvant contenir un liquide destiné à la congélation naturelle ou artificielle.

25 Les pans peuvent être maintenus à +/- 90° par adossement de matériaux divers (briques, blocs, cailloux,...) ou par l'usage de diverses structures métalliques ou non dont le développement sera à déterminer ultérieurement avec le fabricant.

25

Après usage, les pans de côtés sont rabattus de manière à former un angle de 180° avec la base, ce rabat permet le stockage par enroulement ou pliage.

30 Un soufflet en texture plastifiée ou caoutchoutée souple, permet le maintien d'un contact hermétique entre les pans de coins quel que soit l'angle formé entre eux.

35 En fonction des besoins, des soufflets supplémentaires pourront être placés à n'importe quel endroit du réceptacle. Pans et base peuvent être en plusieurs morceaux.

Les dimensions ainsi que les matériaux à employer, sont à définir avec le fabricant.

**DOMAINE TECHNIQUE EXISTANT**

40

Dans des conditions climatiques à température négative, on peut fabriquer une glissoire artificielle par aspergissement d'eau successif.

45 La couche de glace ainsi formée permet de faire des glissades.

**REVENDEICATION.**

5 Récipient formé de feuilles en matière plastifiée ou caoutchoutée , repliable ou enroulable, rempli d'eau ou d'un liquide similaire soumis à une température négative naturelle ou artificielle permet la fabrication d'une glissoire artificielle.

Après usage, il suffit d'enrouler ou de replier ce récipient pour l'entreposage.

**Avantages.**

10

Permet à toutes personnes de pouvoir fabriquer une glissoire artificielle personnelle, n'importe où, n'importe quand.

Permet la fabrication d'une surface gelée parfaitement plane et homogène.

15

Permet un usage sur n'importe quel support (pelouse, terre, bois...).

Garantit une couche de gel à la convenance de l'utilisateur (plus la couche est épaisse, plus la durée de vie de la glissade sera longue).

20

Peut-être utilisé à des endroits autres que des lieux de passages.

Améliore considérablement la sécurité par éloignement de tous objets pouvant occasionner des blessures lors de chutes éventuelles.

25

Facilité d'utilisation.

Facilité de rangement.

30

Réutilisable.

Rapidité pour la mise en place et la fabrication de glace (un seul remplissage permet d'obtenir une couche de glace conséquente).

35

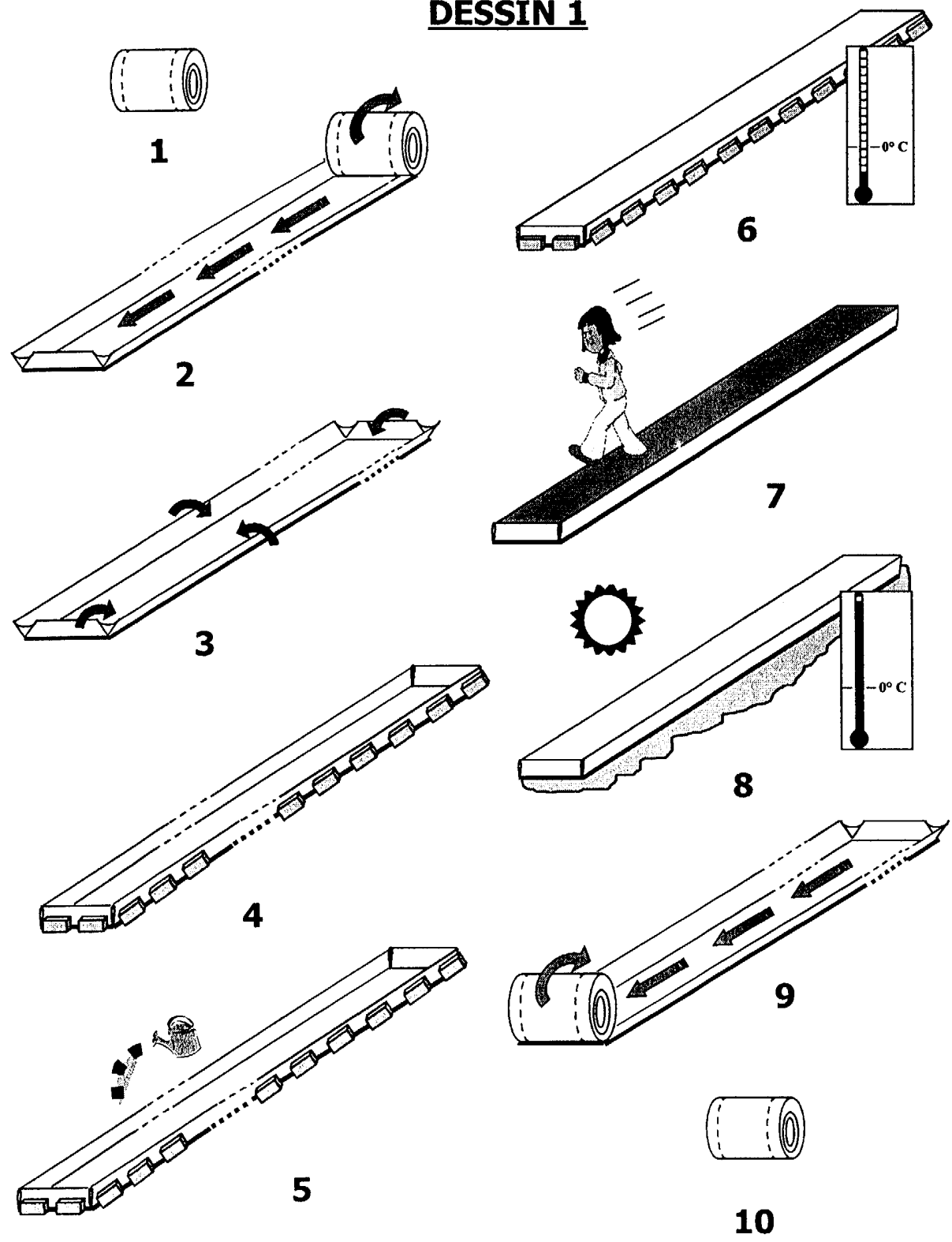
Améliore la réception des chutes (la mobilité permet le placement sur une pelouse ou un endroit dégagé permettant l'aménagement de tapis d'amortissement des chutes).

Peut être destiné à un autre usage (bac à sable, bac à eau, bac à fleurs, ...).

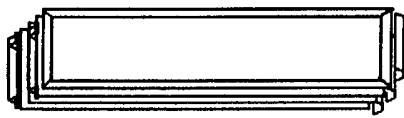
40

3

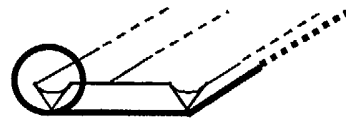
**DESSIN 1**



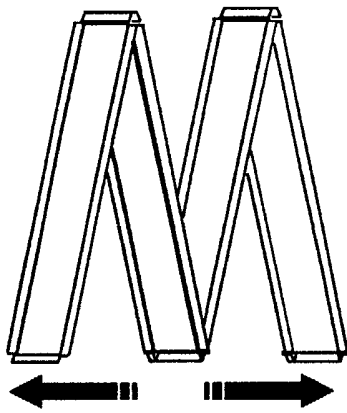
**DESSIN 2**



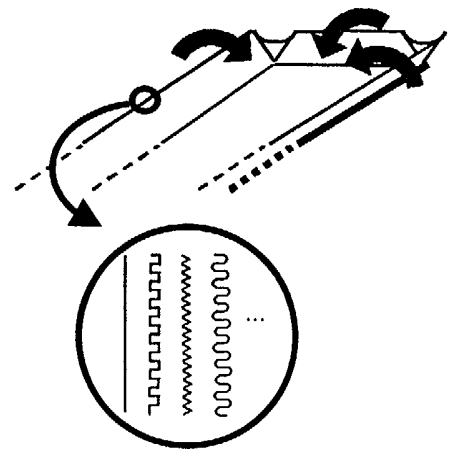
**11**



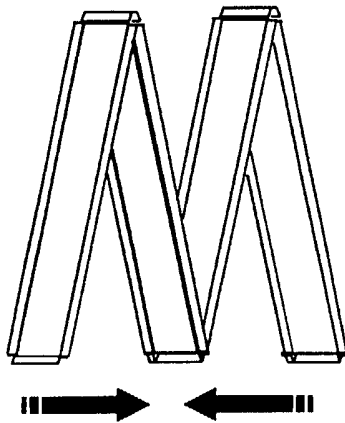
**15**



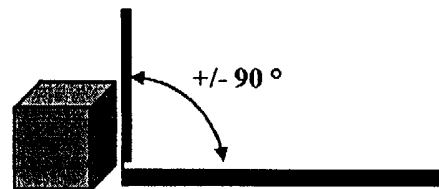
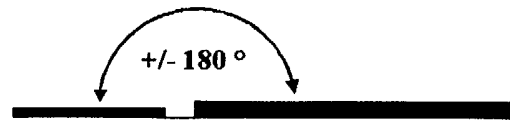
**12**



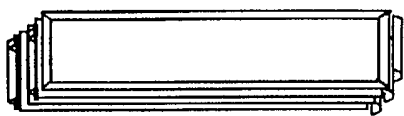
**16**



**13**



**17**



**14**